

2018

Illustration : Talk To Me

RAPPORT DE GESTION



SCAN
scan-ne.ch

guichet
unique.ch 



/// AVANT-PROPOS	2
Le mot de la présidente	2
/// ORGANES ET ORGANIGRAMME	3
/// LE SCAN EN CHIFFRES	4
/// RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018	5
2018, année très informatique pour le SCAN	5
Direction	5
Section Administration	9
Section Mesures administratives	11
Section Technique	12
Section Navigation	15
Section Finances	16
/// EXTRAIT DES COMPTES 2018	18
Bilan et comptes	18
Rapport de l'organe de révision	24
/// MANDAT DE PRESTATIONS	26
Rapport succinct sur l'exécution du mandat de prestations 2015 – 2018	26



Si l'année passée je me suis arrêtée sur la question de la gouvernance et du rôle du Conseil d'administration dans le SCAN, j'aimerais pour cette édition revenir à la triangulation Actionnaires–Conseil d'administration–Management.

Souvent un challenge pour les PME et les start-ups, cette équation à trois variables est d'autant plus complexe que les conflits d'intérêts sont légions et qu'il est difficile d'aligner les intérêts de chacun, un rôle d'ailleurs dévolu au Conseil d'administration qui se trouve parfois confronté à un exercice de haute voltige.

MAIS ALORS QU'EN EST-IL DU SCAN ?

Si on s'arrête à l'article premier de la LSCAN : « *Sous le nom service cantonal des automobiles et de la navigation SCAN, il existe un établissement de droit public, doté de la personnalité juridique.* »

Donc, on attend du SCAN un fonctionnement relativement similaire à celui d'une société anonyme. La LSCAN décrit d'ailleurs bien le rôle de chacun des organes que sont le Conseil d'administration, le directeur et l'organe de révision. Des organes qui depuis l'autonomisation du SCAN ont collaboré de manière harmonieuse et n'ont pas relevé de conflits en leur sein. Un alignement rare d'intérêts qui a œuvré pour le bien de son organisation. Quand je dis rare, j'en réfère à ma pratique quotidienne du monde de l'économie privée. Toutefois on pourrait presque dire que ce n'est pas une surprise puisque la bonne gouvernance a été respectée, qu'il n'y a pas de mélange de casquettes et que la loi a même prévu que le représentant de l'actionnaire ne puisse présider le Conseil d'administration (référence article 8 : « *Le chef du département en fait partie d'office en tant que membre, mais non pas en tant que président.* »).

Puisque l'on fustige souvent le monde public et ses dysfonctionnements, il me semble intéressant de démontrer que dans notre cas, on brille plutôt par l'exemplarité !

QUID DE L'ACTIONNAIRE ET DE SES DROITS ?

Pour revenir à notre écosystème romand de PME ou de startup, l'actionariat peut s'avérer une gageure car souvent constitué de différents groupes qui n'ont pas tous les mêmes ambitions... cela pouvant aller du concept de changer le monde, devenir riche, mener une croissance raisonnable porteuse de dividendes ou devenir une licorne pour un exit juteux... avec la tentation de chacun des actionnaires de protéger ses intérêts propres et de contrôler le Conseil d'administration à ses fins... Et c'est là que des tensions peuvent apparaître, utilisant l'énergie du Conseil d'administration pour tenter de garder le cap plutôt que d'investir toutes les forces dans l'efficacité de l'organisation.

L'avantage du SCAN, si on tente la comparaison, c'est qu'il y a un actionnaire unique : le Canton de Neuchâtel. A la différence des

sociétés anonymes, l'exercice du droit des actionnaires ne se fait pas dans le cadre d'une assemblée générale, mais à travers un mandat de prestations qui couvre une période de quatre ans, ainsi que la présentation de ses comptes et de son rapport de gestion et d'un rapport sur l'exécution du mandat de prestations qui est présenté au Conseil d'Etat pour être soumis au Grand Conseil.

Un autre avantage c'est que la relation financière avec l'Etat est clairement définie aussi par la LSCAN :

- Le SCAN conserve le produit des prestations fournies aux usagers. Les taxes et redevances auxquelles sont assujettis les véhicules et les bateaux sont en revanche acquises à l'Etat.
- Le SCAN verse une contribution annuelle de 10% de son bénéfice annuel net cela tant et aussi longtemps que la moyenne des émoluments et des prix des prestations est supérieure à celle des autres services des automobiles cantonaux.
- Les prestations que le SCAN fournit à l'Etat sont facturées au prix coûtant.

Pourquoi revenir sur le fonctionnement de notre établissement et cette fameuse triangulation Actionnaires–Conseil d'Administration–Management ?

Parce que l'autonomie du SCAN montre que lorsque cette triangulation fonctionne aussi bien que le mécanisme de l'un de nos garde-temps, cela produit des résultats positifs !

Cela permet ainsi à chaque organe de se concentrer sur ses devoirs, tâches et responsabilités, tout en gardant en tête le but qui est d'atteindre la moyenne suisse des émoluments. Pour ce faire, notre établissement doit dégager suffisamment de résultat pour assurer cette mise à niveau. Nous y travaillons et cette année 2018 en est la preuve puisque le résultat financier atteint plus d'un million. Un résultat quelque peu inattendu mais qui s'ex-

plique par les économies générées par la centralisation de nos activités et encore une fois montre l'efficacité de notre organisation et le magnifique travail de nos équipes et de notre direction. Les années passent mais la motivation est intacte et les progrès constants ! J'en profite donc pour remercier nos équipes, notre direction et mes collègues du Conseil d'administration.

Cette année toutefois, le Canton de Neuchâtel, sur décision du Grand Conseil, a déterminé que l'entier du bénéfice opérationnel du SCAN, et non pas 10%, serait versé à l'Etat de Neuchâtel, cela de manière exceptionnelle pour 2018, et 2019 aussi. Certes nous n'avons pas encore totalement atteint la moyenne suisse des émoluments, mais nous nous en approchons et y travaillons de manière constante. Il s'agit donc bien là d'une mesure exceptionnelle comme peut le vivre toute organisation sans en oublier son but.

Notre objectif, et celui de tous les organes du SCAN, reste donc bien l'atteinte de la moyenne suisse du prix des émoluments ! Une fois ce but réalisé, nous continuerons bien évidemment à travailler dans le sens d'une optimisation continue de nos processus, de nos résultats financiers tout en nous adaptant aux évolutions du marché, ce qui permettra à terme à l'Etat de Neuchâtel de déterminer l'utilisation du résultat du SCAN qui ne sera désormais plus plafonnée à 10%.

Virginie Verdon
Présidente du Conseil d'administration

« Le SCAN en progression
continue tout en gardant
toujours son cap. »



(de g. à dr.) V. Verdon, L. Favre, M. Criblez, J.-L. Vuillemin, M. Debély, M. Knoepfler Kladny, L. Memminger et Ph. Burri.

/// CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Virginie Verdon
Vice-président	Martial Debély
Secrétaire	Marianne Knoepfler Kladny
Membres	Michèle Criblez Laurent Favre (Conseiller d'Etat, chef du DDTE) Laurent Memminger Jean-Louis Vuillemin (représentant de la Commission du personnel)

/// ORGANE DE RÉVISION

Contrôle cantonal des finances, Neuchâtel

/// COMMISSION DU PERSONNEL

Président Jean-Louis Vuillemin

/// DIRECTION

Directeur	Philippe Burri
Suppléant du directeur	Laurent Besancet

/// SECTIONS

Administration	Laurent Besancet
Technique	Michel Nicolet
Mesures administratives	Sylvie Favre
Navigation	Lionel Hollinger
Finances	Chantal Hoffmann

/// SECTEURS

Administration véhicules
Administration conducteurs
Contrôles techniques
Examens conducteurs
Planification
Mesures administratives
Commission administrative
Administration et technique bateaux
Balisage
Comptabilité
Encaissement taxes
Contrôle de gestion
Contrôles internes

/// PROCESSUS TRANSVERSAUX

Responsable ressources humaines, qualité et environnement	Séverine Hadorn
Responsable informatique	Laurent Besancet
Responsable infrastructure et logistique	Lionel Hollinger
Juriste	Sylvie Favre
Responsable santé-sécurité	Lionel Hollinger



LE SCAN EN CHIFFRES

Avec sa nouvelle structure centralisée, le SCAN est devenu beaucoup plus flexible.

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Personnel (EPT ¹)	58,9	58,6	56,7	52,4	52,4	→
Revenu d'exploitation	14'095'949	14'012'693	13'490'545	12'576'444	12'232'103	↘
Résultat net	1'159'964	1'130'659	773'100	931'379	1'197'227	↗
Contribution à l'Etat ²	159'060	153'629	113'900	131'487	1'007'867	↗
Taxes facturées pour l'Etat	48'761'194	48'042'500	47'083'889	46'300'675	47'663'290	↗
Effectif des véhicules au 30 septembre	131'097	132'649	133'934	134'625	134'668	→
Permis d'élèves conducteurs et permis de conduire	16'106	16'657	16'916	15'751	14'804	↘
Permis de circulation, de remplacement et court terme	52'488	54'451	55'299	53'543	51'526	↘
Contrôles techniques	41'805	46'956	46'330	35'752	34'718	↘
Examens théoriques et pratiques	9'178	9'052	8'751	8'843	8'665	↘
Mesures administratives (retraits de permis et avertissements)	4'102	3'992	3'654	3'671	3'628	↘
Effectif des bateaux	4'230	4'217	4'193	4'114	4'014	↘
Taux de satisfaction des clients (enquête bisannuelle)	---	83%	---	86%	---	
Site Internet, moyenne d'accès mensuels	19'500	24'340	25'708	29'853	35'085	↗
Nb de clients au guichet, moyenne mensuelle	6'600	6'730	6'708	6'101	6'053	↘
Nb de prestations réalisées par le Guichet Unique, moyenne mensuelle	7'100	5'810	6'688	7'521	7'746	↗
Nb de téléphones reçus, moyenne mensuelle	10'500	11'125	11'051	9'785	9'004	↘

¹ EPT = équivalent plein temps.

² La contribution est remplacée par le versement du résultat opérationnel en 2018 et 2019



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2018

2018, année très informatique pour le SCAN.



Philippe Burri, directeur du SCAN.

/// DIRECTION

C'est la première année que l'ensemble des collaborateurs du SCAN travaillent sur le même site. Nous sommes très satisfaits de cette nouvelle situation qui présente de nombreux avantages en termes de gestion d'équipe, de collaboration, de communication, de flexibilité et qui amène une excellente ambiance de travail entre tous les collaborateurs, qui se croisent régulièrement.

Même si les moyens de communication modernes permettent d'échanger facilement depuis n'importe quel coin du monde, nous sommes persuadés que les débats informels, dans la cafétéria, autour d'un café ou à la

pause de midi, restent essentiels pour le fonctionnement optimal d'une entité et apportent des idées qui ne naissent pas forcément en ligne !

Cette année 2018 voit pour la première fois depuis l'existence du SCAN une baisse du parc des véhicules neuchâtelois (sans cyclomoteurs). Cette baisse est étroitement liée à la diminution de la population neuchâteloise en 2017 et en 2018, mais peut également indiquer un changement des comportements. Si la part des Neuchâtelois qui détiennent un permis de conduire reste stable, le nombre de véhicules par famille ou par entreprise a peut-être tendance à diminuer au profit de l'autopartage, du co-voiturage, de solutions de type *Mobility* et d'une part plus importante de trajets en transports publics.

Faut-il en avoir peur pour l'avenir du SCAN ? Non, clairement pas. Avec sa nouvelle structure centralisée et ses investissements dans des solutions informatiques modernes, le SCAN est devenu beaucoup plus flexible et pourra s'adapter à toutes les évolutions des domaines automobile et navigation qui devraient être nombreuses et spectaculaires dans les années à venir !

En parlant informatique, cette année 2018 a été marquée par plusieurs grands projets, décrits en détails plus

loin dans ce rapport, qui visent à mettre à disposition des clients et des collaborateurs des applications modernes qui permettent d'automatiser et de sécuriser les processus.

A noter un projet exemplaire pour la gestion des examens théoriques où l'ensemble des cantons, par l'intermédiaire de l'association des services des automobiles (asa), a investi dans une solution centralisée sur une seule infrastructure. Les économies liées à ce projet ont directement été transformées en une baisse de l'émolument de l'examen théorique de 5.– francs en 2019 ! On voit ainsi que dans notre organisation fédéraliste, les solutions informatiques efficaces peuvent exister.

Quelques copies d'écran de notre nouveau site Internet illustrent la page 28, un projet très important, qui se veut moderne, simple et adapté

Toutes les prestations administratives du SCAN sont disponibles sur deux sites : à Malvilliers et sur scan-ne.ch. Commencez par visiter scan-ne.ch, c'est toujours ouvert et cela ne nécessite aucun déplacement !



aux smartphones. Il est le point d'entrée pour les clients du SCAN qui y trouvent toutes les explications sur nos prestations et le moyen de les réaliser. Il amène aussi une grande nouveauté, qui confirme l'intérêt de notre entité pour les nouvelles technologies, le « chat », moyen idéal pour communiquer avec nos clients.

Le résultat net 2018 de 1'197'227.– francs est meilleur que le budget. Sur décision du Grand Conseil, de manière exceptionnelle, le résultat opérationnel de 1'007'867.– francs est versé à l'Etat de Neuchâtel. Ce sera également le cas avec le bénéfice 2019.

Le Conseil d'administration s'est à nouveau pleinement investi dans son rôle d'accompagnement de la direction en maintenant le cap sur les objectifs stratégiques. Des membres délégués du Conseil d'administration sont régulièrement actifs dans le comité de pilotage des grands projets.

Que tous les membres du Conseil d'administration, toute la direction et tous les collaborateurs du SCAN soient remerciés de leur engagement.

PERSONNEL

Le SCAN a engagé deux nouveaux collaborateurs à plein temps en 2018 et enregistré le départ volontaire d'un responsable de secteur à fin décembre. Deux collaboratrices ont par ailleurs augmenté leur taux d'activité de 30% au total.

Une collaboratrice est partie à la retraite en 2018 et trois collaborateurs en retraite partielle. Le SCAN compte ainsi quatre collaborateurs en retraite partielle. Pour deux d'entre eux, un système de *jobsharing* a été mis en place si bien qu'ils sont présents en alternance. Pour un autre, c'est un modèle de retraite partielle annualisée, qui a été choisi. Nous sommes persuadés que le principe de la retraite partielle est parfait pour permettre une transition idéale entre vie professionnelle et retraite et cela sans l'énorme impact financier d'une retraite anticipée.

Enfin, le SCAN forme en permanence trois apprentis employés de commerce qui œuvrent dans les différents secteurs de l'entreprise. Depuis janvier 2018, une apprentie employée

de commerce pour porteur d'une maturité gymnasiale est également active; elle terminera sa formation en juin 2019.

Effectif du personnel :

- > 40,7% de femmes, 59,3% d'hommes
- > 59 personnes, dont 40 à plein temps et 19 à temps partiel (taux d'activité entre 40 et 90%), à fin 2018
- > 52,4 personnes en termes d'équivalent plein temps (EPT)

La Commission du personnel continue d'œuvrer en faveur des collaborateurs et a poursuivi son bon travail durant l'année. Elle a recruté un nouveau membre et se compose désormais de six collaborateurs. Les contacts avec la direction sont toujours réguliers, constructifs et efficaces.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Personnel (équivalent plein temps-EPT)	58,9	58,6	56,7	52,4	52,4	→

CAISSE DE PENSIONS

Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a modifié la Loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) pour un pas-

sage à la primauté des cotisations au 1^{er} janvier 2019.

Cette décision s'accompagne de fortes augmentations de cotisations pour l'employeur (de 14,7 à 16,25% du salaire, 16,5% en 2023) mais

aussi pour l'employé, selon son âge entre 1,25 et 1,6% de plus (de 10,05 à 12,35% du salaire). Pour rappel, en 2009, date de l'autonomie du SCAN, les employés payaient 8,5% et l'employeur 10,5%. Ces mesures



sont bien entendu nécessaires mais ne vont pas suffire à retrouver un taux de couverture de 100% qui sera vraisemblablement obligatoire à long terme, également pour les entités publiques.

Le SCAN a donc décidé, par mesure de prudence et au vu des énormes sommes en jeu, de maintenir l'alimentation linéaire d'une provision « Assainissement caisse de pensions », dans

le but de ne pas générer un impact financier trop conséquent dans ses comptes le moment venu.

SITUATION DU SCAN DANS LE CADRE DE LA CAISSE DE PENSIONS PRÉVOYANCE.NE

	2017	2018
Part du SCAN au découvert total	13'877'944	13'922'101
Provision « assainissement caisse de pensions »	---	404'533

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES COLLABORATEURS

L'enquête de satisfaction des collaborateurs, menée en 2016 a été reconduite en 2018. Elle montre un taux de satisfaction global de 98% (2016 : 96,2%) pour un taux de participation de 79,03% (2016 : 74,65%).

Nous nous plaignons à relever qu'aucune des questions n'obtient de note insuffisante.

Comme lors des deux enquêtes précédentes, la satisfaction dans l'accomplissement de son travail et le fait de pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée ressortent comme étant les points les plus importants pour les collaborateurs ainsi que les mieux notés par ces derniers.

INFORMATIQUE

Le SCAN poursuit sa recherche d'efficacité grâce, notamment, au développement de ses outils informatiques.

LOGICIEL MÉTIER AVEDRIS

La collaboration avec les cantons du Jura et de Bâle-Ville se poursuit et permet d'améliorer sans cesse les fonctionnalités du logiciel Avedris. Quatre mises à jour ont été livrées et installées durant l'année 2018.

Le SCAN a remporté un appel d'offre établi par la Ville de Neuchâtel, qui cherchait à remplacer son logiciel de gestion des cartes de parcage (zones bleues et zones piétonnes). Le module de gestion « Carte de parcage » d'Avedris a donc été mis en place au Service communal de la sécurité. Ce module a été développé initialement pour le canton de Bâle-Ville et est également utilisé par la Ville de Berne.

Cette solution intègre une gestion simple et efficace des renouvellements annuels qui permet un gain de temps considérable pour les utilisateurs et pour les clients. Cette collaboration SCAN – Commune est un

bon exemple de recherche de synergie entre services publics.

SITE INTERNET

La hausse constante de la fréquentation du site Internet se poursuit pour atteindre une moyenne mensuelle de près de 35'000 visites, soit plus de 1'000 par jour.

Durant l'année 2018, le SCAN a travaillé, avec l'entreprise neuchâtoise *Talk-to-me*, au développement d'un nouveau site qui se veut moderne, simple et adapté aux smartphones. En mars 2019, le site a été mis en production et les premiers retours sont excellents. Le site permet de communiquer avec le SCAN par « chat », ce qui est une première pour un service des automobiles.

PRESTATIONS EN LIGNE – GUICHET UNIQUE

De nouvelles prestations ont été mises en production dans le Guichet Unique : l'immatriculation d'un véhicule avec de nouvelles plaques et



l'immatriculation d'un véhicule avec reprise de plaques déposées. D'autres prestations seront encore développées en 2019, mais on peut déjà dire que le SCAN est le service des automobiles qui offre le plus de prestations en ligne actuellement.

La fréquentation du Guichet Unique est toujours à la hausse et atteint 7'746 prestations réalisées mensuellement par ce canal. C'est très encourageant, mais nous sommes encore loin du potentiel maximal !

RÉSEAUX SOCIAUX

Le SCAN a encore renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et reste enchanté de cette manière de communiquer avec ses clients. Une grande partie du contenu vise à faire de la prévention mais aussi à informer les conducteurs des nouveautés en matière de circulation routière. C'est la responsabilité de chaque conducteur de se tenir informé des bases légales, suivre le SCAN sur les réseaux sociaux est un moyen idéal d'y arriver !



SYSTÈME D'INFORMATION RELATIF À L'ADMISSION À LA CIRCULATION (SIAC)

Durant le week-end de Pâques 2018, le SCAN a connecté son système informatique sur SIAC, la nouvelle base de données fédérale des véhicules, des conducteurs et des mesures administratives. Ce projet, très complexe, a connu plusieurs reports mais a finalement bien fonctionné. La nouvelle infrastructure est moderne, fiable et assurera, sur le long terme, l'échange des données

entre les services publics actifs dans le domaine de la circulation routière.

QUALITÉ, ENVIRONNEMENT

Le SCAN a été intégralement recertifié en automne 2018 par l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS). Il dispose des certifications ISO 9'001:2015 (Système de management de la qualité) 14'000:2015 (Système de management environnemental) et 45'001:2018 (Système de management de la santé et de la sécurité au travail) pour les trois années à venir.

Les auditeurs de la SQS ont relevé, entre autres, les points positifs suivants :

- L'exploitation des outils informatiques disponibles et leur bonne utilisation.
- La satisfaction des collaborateurs.
- La vision, la plus-value et l'engagement du Conseil d'administration dans la démarche de certification.
- La bonne maîtrise et l'analyse du marché et du contexte dans lequel évolue le SCAN.
- L'environnement de travail, l'ergonomie et l'accessibilité.

Un audit de suivi aura lieu en automne 2019 et, dans l'intervalle, le SCAN poursuit dans sa constante dynamique d'amélioration.



Le processus de réalisation des audits internes a été complètement revu en 2018 et remis au goût du jour. Deux nouveaux collaborateurs

ont été formés et l'équipe d'auditeurs internes se compose désormais de sept membres.

GESTION DU RISQUE – CONTRÔLES INTERNES

Parmi les nouveaux risques analysés par le SCAN en 2018, on trouve le processus de taxation annuelle, les pannes sur les appareils de contrôle et les évolutions à venir en matière de protection des données. Ces analyses ont toutes induit des actions d'amélioration pour limiter ces risques au maximum.

L'existence du système de contrôle interne du SCAN reste attestée par le Contrôle cantonal des finances conformément à la norme d'audit suisse 890.

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

Après le déménagement au début 2018, le SCAN a lancé le projet d'augmentation de la capacité de sa halle technique de Malvilliers, expliqué plus en détails sous le point « Contrôles techniques ».

Le bâtiment du SCAN au port du Nid-du-Crô a été vendu à la Ville de Neuchâtel à la fin de l'année.

Le SCAN a maintenant terminé ses projets d'optimisation des infrastructures qui lui ont permis de résilier un bail en ville de Neuchâtel (faubourg de l'Hôpital 65), de vendre deux bâtiments mal utilisés (Eplatures et Nid-du-Crô) et de construire son site unique, central, facilement accessible, économe en énergies, efficient et pratique.



NAVETTE GRATUITE, NOUVELLE GARE ET JOUR SUPPLÉMENTAIRE

Dès le 1^{er} janvier 2019, en plus du mercredi après-midi (12h50 à 16h35), la navette gratuite circule également tous les jeudis, de 10h50 à 13h35. Elle relie désormais le SCAN à la gare des Geneveys-sur-Coffrane qui offre de meilleures correspondances que la gare des Hauts-Geneveys.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Préserver la santé et assurer la sécurité des collaborateurs sont des préoccupations majeures et permanentes de notre entité. L'ergonomie des places de travail a été centrale dans la conception et l'agrandissement du site de Malvilliers.

Le SCAN est très fier d'être parmi les premiers services publics à obtenir une certification selon la norme ISO 45'001:2018

PRÉVENTION

Le SCAN a poursuivi en 2018 ses principales actions de prévention à succès.

Une nouveauté : les conducteurs qui renoncent volontairement à leur permis de conduire obtiennent, en plus des traditionnels bons CFF, des bons Onde Verte



/// SECTION ADMINISTRATION

/// SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

Ce secteur est en charge de la gestion administrative des 134'668 véhicules immatriculés dans le canton de Neuchâtel.

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION VÉHICULES

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Permis de circulation	49'280	50'747	50'906	49'484	48'350	↘
Permis de remplacement	3'208	3'046	3'796	3'627	2'740	↘
Permis court terme	711	658	597	532	436	↘
Autorisations spéciales	1'306	1'319	1'429	1'309	1'314	↗
Reprises de plaques	5'515	5'677	5'840	5'317	5'770	↗
Immatriculations de voitures de tourisme neuves	7'002	7'200	6'925	6'780	6'275	↘
Ventes de plaques sans choix de numéro et remplacement	10'011	11'297	11'118	10'779	10'608	↘
Ventes de plaques aux enchères	127	121	144	159	192	↗
Ventes de plaques à prix fixe	907	952	863	842	887	↗
Décisions retrait plaques assurance	2'376	2'290	2'327	2'253	2'496	↗
Retraits plaques assurance	586	451	426	385	398	↗



INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DU PARC DES VÉHICULES DE TOURISME

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Cylindrée moyenne (cm ³)	1'773	1'763	1'762	1'744	1'744	→
Poids total moyen (kg)	1'838	1'849	1'854	1'870	1'876	↗
Age moyen (années)	7,6	7,68	7,87	7,83	8,01	↗
Emission CO ₂ moyenne (g/km)	167,1	163,6	161,4	157,3	155,7	↘
Part des véhicules utilisant des énergies alternatives (gaz, électricité, hybrides)	1,2%	1,25%	1,49%	1,78%	1,92%	↗
Voitures de tourisme pour 1000 habitants	540	544	546	549	551	↗

Le parc de véhicules utilisant des énergies alternatives a légèrement augmenté mais reste au-dessous des 2%. La cylindrée moyenne se stabilise et le poids total moyen augmente moins que les années précédentes. L'âge moyen du parc des voitures de tourisme a augmenté.

L'impact de la nouvelle taxe basée sur les émissions de CO₂, ainsi que les efforts consentis par les constructeurs, permettent d'enregistrer une baisse des émissions moyennes (g/km) de l'ordre de 1,04% ce qui est plus bas que les années précédentes. C'est probablement dû à l'impopularité actuelle des véhicules diesel.

VÉHICULES EN CIRCULATION DANS LE CANTON (AU 30 SEPTEMBRE)

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Automobiles	103'445	104'818	105'799	106'238	106'248	→
Camions	1'238	1'235	1'247	1'260	1'175	↘
Remorques	8'346	8'328	8'382	8'470	8'495	↗
Motocycles	11'499	11'656	11'955	12'082	12'155	↗
Motocycles légers	678	643	590	555	504	↘
Machines de travail	892	896	905	915	921	↗
Tracteurs agricoles	2'935	2'955	2'958	2'969	2'936	↘
Cyclomoteurs et vélos électriques	2'063	2'118	2'098	2'136	2'234	↗
Totaux	131'097	132'649	133'934	134'625	134'668	→

Sans l'augmentation du parc des cyclomoteurs, dopé par les vélos électriques, le parc automobile a baissé en 2018, pour la première fois dans l'histoire du SCAN.

En Suisse, le parc a augmenté de 1% à 6'113'791 véhicules. Il a progressé de 33% entre 2000 et 2018.



/// SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

Ce secteur assure la délivrance et la gestion de tous les permis de conduire et permis d'élève des 122'823 conducteurs domiciliés dans le canton (en légère baisse par rapport à 2017). Le nombre de détenteurs de permis par rapport à la population reste stable à 69%. La perception que les jeunes sont moins intéressés par le permis de conduire est donc fautive, la baisse est liée à la diminution de la population en 2017 et en 2018.

CHIFFRES DU SECTEUR ADMINISTRATION CONDUCTEURS

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Permis d'élève conducteur	3'933	4'561	4'477	4'405	4'488	↗
Permis de conduire	12'173	12'096	12'469	11'346	10'316	↘
Permis international	885	866	977	1'024	1'073	↗
Convocations à des examens médicaux	8'929	10'959	9'323	10'535	8'350	↘
Cartes de parage pour handicapés	539	503	765	856	729	↘
Cartes OACP (formation cond. prof.)	36	52	60	25	50	↗
Nombre de conducteurs	121'707	122'910	123'577	123'599	122'823	↘
Population neuchâteloise	177'230	177'970	178'434	177'862	176'720	↘

L'association suisse des services des automobiles (asa) a mis en production en 2018 une nouvelle plateforme servant à planifier les cours suivis par les élèves conducteurs, soit :

- Le cours « Théorie de la circulation routière »
- L'instruction pratique de base pour motocycliste

Cette plateforme, dont l'usage est obligatoire pour tous les moniteurs, vise à faciliter la gestion des cours, la délivrance des attestations de suivi de cours et le transfert automatique des données dans les applications cantonales. Elle est à nouveau un très bon exemple de collaboration intercantonale.

/// SECTION MESURES ADMINISTRATIVES

Cette section gère les procédures administratives ouvertes à l'encontre des personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et dénoncées pour des infractions de circulation routière ou de navigation. Elle est également compétente lorsque des

infractions sont commises par des conducteurs étrangers sur le territoire neuchâtelois. Elle instruit les procédures relatives à l'aptitude à la conduite des véhicules automobiles et, à cette occasion, collabore avec le médecin-conseil référant. Elle pré-

pare les dossiers pour la Commission administrative (organe de décision), rédige les décisions et met en œuvre les mesures décidées. La Commission administrative se réunit chaque semaine.



CHIFFRES DE LA SECTION MESURES ADMINISTRATIVES

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Mesures administratives, dont	5'058	4'855	4'542	4'531	4'558	↗
- retraits de permis	2'220	2'184	2'064	2'039	2'150	↗
- avertissements	1'882	1'808	1'590	1'632	1'478	↘
- mesures liées à un excès de vitesse	56%	54%	42%	41%	37%	↘
- mesures liées à une ivresse	15%	14%	12%	12%	12%	→
- mesures liées à une inattention	8%	8%	6%	7%	8%	↗
Recours (DDTE, TC, TF)	48	30	27	24	39	↗

Remarque : Les valeurs en pour-cent se réfèrent à l'ensemble des retraits de permis et des avertissements.

On observe une augmentation du nombre de retraits de permis par rapport à l'année précédente et une légère augmentation des mesures liées à l'inattention (1%). Les retraits suite à un excès de vitesse sont en baisse.

Le nombre de recours est en augmentation mais reste très faible, montrant que le taux d'acceptation des décisions rendues est très élevé.

/// SECTION TECHNIQUE

La section Technique s'occupe des contrôles techniques et des examens conducteurs.

/// SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

En raison de la fermeture du site de La Chaux-de-Fonds en 2017, nous savions que le site de Malvilliers serait exploité à la limite de sa capacité pendant la période hivernale. Nous pouvions travailler ainsi pendant l'hiver 2017 – 2018, étant donné que plusieurs collaborateurs étaient partis à la retraite et que d'autres avaient diminué leur temps

de travail. Par contre, pour l'hiver 2018 – 2019, la création de places de travail supplémentaires était nécessaire. Nous avons donc implanté, durant l'automne, un nouveau banc de contrôle pour la géométrie, la suspension et les freins, ainsi que deux nouveaux lifts dans une zone libre de notre halle de Malvilliers.

A la fin de ce chantier, pour combler les départs à la retraite et ne pas prendre de retard sur les périodicités de contrôle, nous avons engagé trois nouveaux experts de la circulation pour compléter l'équipe (un a débuté en novembre 2018 et deux autres commenceront en janvier 2019).



CHIFFRES DU SECTEUR CONTRÔLES TECHNIQUES

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Voitures de tourisme, voitures de livraison, minibus	33'539	37'585	37'907	27'468	25'501	↘
Motocycles	3'944	5'120	3'747	4'134	4'321	↗
Camions, autocars	1'236	1'199	1'167	1'112	1'168	↗
Remorques	1'236	2'272	2'368	2'121	2'540	↗
Tracteurs agricoles, véhicules de travail	891	780	1'141	902	1'188	↗
Totaux	41'805	46'956	46'330	35'747	34'718	↘

/// SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

Le volume des examens et les taux de réussites fluctuent peu année après année.

CHIFFRES DU SECTEUR EXAMENS CONDUCTEURS

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Nombre d'examens théoriques	4'633	4'618	4'169	4'426	4'277	↘
Taux de réussite	68,8%	71,1%	73,9%	71,9%	74,8%	↗
Nombre d'examens pratiques motocycles	766	785	794	871	869	↘
Taux de réussite	76,2%	72,6%	74,3%	71,0%	72,3%	↗
Nombre d'examens pratiques toutes catégories	4'545	4'434	4'582	4'417	4'388	↘
Taux de réussite	66,7%	63,6%	63,7%	60,3%	62,9%	↗
Nombre de tests psychotechniques	91	105	109	116	95	↘

Notre ambition reste toujours d'augmenter le taux de réussite des examens pratiques.

En accord avec les moniteurs de conduite, nous avons adapté les recommandations du SCAN avec la précision supplémentaire : « Entre 20 et 30 leçons avec un moniteur avant

l'examen ». L'apprentissage de la conduite est exigeant et la formation avec un professionnel est une condition essentielle à une bonne maîtrise de son véhicule.

Comme mentionné au début de ce rapport, l'association des services automobiles (asa) a développé un

nouveau système d'examens théoriques assistés par ordinateur. La mise en place de cette nouvelle solution a aussi engendré le renouvellement des tablettes vieillissantes par des iPad de nouvelle génération.



Recommandations du SCAN pour réussir son examen pratique

- Première étape de la formation : commencer à conduire avec un moniteur.
- Alternier formation moniteur et parents/amis.
- Entre 20 et 30 leçons avec un moniteur avant l'examen.
- Au minimum 2'000 km avant l'examen.
- Suivre la progression de sa formation pratique avec l'application gratuite *AutoLearn*.





/// SECTION NAVIGATION

Cette section est en charge de la gestion technique et administrative des 4'014 bateaux et des 10'017 détenteurs de permis bateau. Elle s'occupe également des tâches suivantes :

- Balisage des plans d'eau neuchâtelois
- Gestion des infrastructures et de la logistique
- Gestion de la santé et sécurité

- Expertises pour le canton du Jura
- La navigation est un marché stable qui dépend essentiellement du nombre de places à disposition dans les ports.

EFFECTIF DES BATEAUX AU 30 SEPTEMBRE

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	157	150	141	154	166	↗
Bateaux motorisés	2'239	2'246	2'247	2'207	2'147	↘
Bateaux à voile	1'809	1'796	1'780	1'730	1'677	↘
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	25	25	25	24	24	→
Bateaux solaires	0	0	0	0	0	→
Totaux	4'230	4'217	4'193	4'115	4'014	↘

La baisse du nombre de bateaux motorisés peut être expliquée par l'interdiction des moteurs de bateau à deux-temps au 31.12.2017.

CHIFFRES DU SECTEUR NAVIGATION

	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Détenteurs de permis bateau	9'589	9'630	9'887	9'962	10'017	↗
Permis de navigation	1'801	1'431	1'622	1'212	1'225	↗
Permis de conduire bateau	334	321	340	275	311	↗
Examens théoriques	238	290	203	188	236	↗
Taux de réussite examens théoriques	83,2%	80,0%	89,16%	87,20%	89,40%	↗
Examens pratiques « moteurs »	239	217	194	205	233	↗
Taux de réussite Examens pratiques « moteurs »	83,3%	82,9%	86,60%	91,70%	88,40%	↘
Examens pratiques « voile »	58	45	79	70	78	↗
Expertises NE	1'305	1'147	1'353	1'291	1'030	↘
Expertises JU	17	4	0	13	6	↘

Le niveau de préparation des candidats au permis de bateau est excellent autant en théorie qu'en pratique.



/// SECTION FINANCES

Une année 2018 comptablement mouvementée !

Selon l'arrêté précisant le champ d'application de la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) aux établissements autonomes de droits publics, le SCAN est soumis par analogie aux règles de la LFinEc et de son règlement d'exécution (RLFinEc).

Pour le SCAN, les seules modifications ont été le seuil d'activation des acquisitions, certains taux d'amortissements ainsi que la réévaluation des positions du bilan.

Le seuil d'activation au bilan des acquisitions est passé de 50'000.– francs en 2017 à 10'000.– francs en 2018.

Toutes les positions du bilan ont été examinées et certaines positions du Patrimoine administratif ont fait l'objet d'une réévaluation ou d'un retraitement des amortissements, dont les taux diffèrent quelque peu. Les différences de réévaluation et de retraitement des amortissements sont comptabilisées dans la réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif. Cette réserve sera utilisée pour compenser les positions qui ont subi une réactivation d'une partie des amortissements (compensation des amortissements futurs y relatifs).

La section finances a intégré à fin décembre 2017 les nouveaux locaux de Malvilliers. Le bâtiment du Nid-du-Crô a été transféré au patrimoine financier au 1^{er} janvier 2018, n'étant plus utilisé pour l'activité du SCAN et a enfin été vendu à mi-décembre 2018.

Pendant le premier semestre, les derniers paramètres ont été affinés afin

de pouvoir migrer sur notre nouveau programme comptable Abacus le 1^{er} juin 2018. Les écritures de la comptabilité financière depuis l'autonomie du SCAN, soit le 1^{er} janvier 2009, ont été intégralement reprises dans Abacus. Les comptes de charges et de produits ainsi que les comptes du bilan et du compte des investissements ont été uniformisés à 11 positions. L'interface entre le logiciel métier et Abacus a été élargie afin de comporter des éléments nécessaires pour la comptabilité analytique. Les *reportings* ont bénéficié d'une automatisation.

Le Conseil d'Etat, par son arrêté du 12 décembre 2018, a décidé de prélever dans la réserve générale du SCAN, pour les années 2018 et 2019, une contribution équivalente à son bénéfice opérationnel, mais au minimum 300'000.– francs. Cette décision a nécessité auparavant une modification temporaire de la Loi sur le service des automobiles et de la navigation (LSCAN), modification votée par le Grand Conseil le 2 octobre 2018.

Le regroupement sur un site unique de toutes les entités du SCAN ont permis une synergie et une optimisation des charges d'entretien et de fonctionnement des locaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Service cantonal des automobiles et de la navigation, SCAN, établissement autonome de droit public, applique les principes d'évaluation et de présentation des comptes définis dans la LFinEC, conformément aux dispositions transitoires présentées à son article 78.

La LFinEC inclus le modèle comptable MCH2 (utilisés par les cantons, les communes et les établissements publics autonomes pour présenter leurs états financiers). Les comptes du SCAN sont contrôlés et validés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCFI).

RÉSULTAT PLUS ÉLEVÉ QUE LE BUDGET

Le résultat est nettement plus élevé que le budget pour les raisons suivantes.

Les charges de personnel ont baissé essentiellement grâce aux primes des assurances pertes de gains qui sont calculées selon l'évolution des dossiers en cours. En effet, ceux-ci ont fortement baissé avec un impact positif sur les comptes.

Hormis les immobilisations ne pouvant être portés à l'actif et les prestations de service et honoraires, toutes les positions de charges de biens et services et autres charges d'exploitation ont enregistré des baisses plus importantes que prévues induites entre autres par la centralisation sur un site unique.

Le report de certaines acquisitions – telles que le nouveau site internet – a réduit les amortissements qui démarrent lors de la mise en production des biens.

La modification temporaire de la LSCAN a induit une annulation de la part de l'Etat au bénéfice du SCAN dans les charges de transfert.

Les frais de gestion, dans les charges financières, ont pu enregistrer des



baisses également plus importantes que prévues suite au groupage des véhicules sur une seule facture par client.

Enfin, les produits financiers comprennent la gestion des cartes de parcage de la Ville de Neuchâtel – projet qui a été activé après finalisation du budget.

En résumé, l'exercice 2018 a bénéficié d'économies de charges par rapport à notre budget.

CHIFFRES DE LA SECTION FINANCES

	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus d'exploitation	14'095'949	14'012'693	13'490'545	12'576'444	12'232'103
Facturation des taxes cantonales (sur les véhicules, les remorques, les bateaux et les cyclomoteurs)	48'761'194	48'042'500	47'083'889	46'300'675	47'663'290
Facturation des taxes fédérales (Redevance Poids Lourds Forfaitaire, RPLF)	375'341	405'108	410'781	451'578	459'429
Nombre d'e-factures lors de la taxation	2'606	4'823	6'151	5'980	6'724
Encaissement de factures amorties ayant fait l'objet d'une mise aux poursuites			13'456	30'107	43'800

Les intervalles d'expertise plus longs pour les voitures de tourisme et pour les poids lourds ont continué d'influencer les chiffres d'affaires de 2018 mais seront stabilisés en 2019.

ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante :

Bénéfice net, après la part de l'Etat	1'197'227,39
Résultat reporté des années précédentes	8'615,13
Attribution à la réserve générale	1'204'866,70
Report à compte nouveau	975,82

Le SCAN a réalisé un bénéfice net de CHF 1'197'227,39 pendant l'exercice 2018.

Suite à la modification temporaire de la LSCAN et à l'arrêté du Conseil d'Etat, la part au bénéfice en faveur de l'Etat a été remplacée par un prélèvement sur la réserve générale correspondant au bénéfice opérationnel de l'exercice, soit de CHF 1'007'866,70.

EXTRAIT DES COMPTES 2018

/// BILAN

/// ACTIF

Disponibilités

Les disponibilités sont évaluées à la valeur nominale.

Créances

Conformément au mandat de prestations le liant à l'Etat, le SCAN gère les débiteurs de taxes cantonales.

Le Ducroire est calculé sur l'entier des factures taxes et émoluments.

Les créances de plus de 5 ans sont amorties.

Les autres créances comprennent le solde du montant de la vente du Nid-du-Crô conformément aux conditions de vente.

Actifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Créances à long terme

Les créances à long terme prennent en compte la part « employé » 2020-2022 de l'apport supplémentaire que le SCAN a versé au 1.1.2019 suite à la modification du plan d'assurance de la caisse de pensions pour les années 2019 à 2022.

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 10'000.– francs depuis l'exercice 2018 conformément à la LFinEC (50'000.– francs jusqu'en 2017). Les immobilisations dont la valeur diminue en raison de l'utilisation sont amorties par catégories en fonction de leur durée de vie. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la durée de vie des biens acquis.

Le site complet du SCAN du Nid-du-Crô a été vendu pendant l'exercice 2018.

Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif

Le SCAN active toute acquisition d'un montant supérieur à 10'000.– francs dès l'exercice 2018 conformément à la LFinEC (50'000.– francs jusqu'en 2017). Les logiciels sont évalués aux coûts d'acquisition et amortis linéairement en fonction de leur durée de vie. Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie ne prolongent pas celle-ci. L'amortissement des « extensions » d'Avedris est adapté à la date butoir du 31.12.2021 (31.12.2019 en 2017 – Avedris a fait l'objet d'une prolongation de garantie d'exploitation par le fournisseur du 31.12.2019 au 31.12.2021). Les modifications d'Avedris sont donc amorties sur les années restantes du logiciel.

Réévaluation au 1.1.2018

Conformément à la LFinEC et à la RLFInEC, les positions du bilan ont toutes été réévaluées au 1.1.2018.

Une partie de la valeur du bâtiment de Malvilliers a été reportée sur le terrain. Les biens meubles

	31.12.2018		31.12.2017	
PATRIMOINE FINANCIER				
Disponibilités				
Caisses	19'193,55		20'918,80	
Poste	418'597,59		2'432'728,62	
Banque	16'736,92		58'133,62	
Cartes de débit et de crédit	519,70		1'182,70	
Total disponibilités	455'047,76	2,4%	2'512'963,74	12,5%
Créances				
Débiteurs	2'376'760,83		2'554'220,30	
./.. Ducroire	- 1'317'500,00		- 1'407'000,00	
Autres créances	566'882,38		6'583,85	
Total créances	1'626'143,21	8,5%	1'153'804,15	5,7%
Actifs de régularisation				
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	251'894,90		392'226,91	
Total actifs de régularisation	251'894,90	1,3%	392'226,91	1,9%
Placements financiers à long terme				
Créances à long terme	31'747,14		0,00	
Total Placements financiers à long terme	31'747,14	0,2%	0,00	0,0%
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER	2'364'833,01	12,3%	4'058'994,80	20,1%

PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	2'800'000,00		505'149,65	
Bâtiments	11'876'711,41		14'657'434,61	
Biens meubles	645'128,32		10'111,90	
Autres immobilisations corporelles	250'852,90		133'666,85	
Total immobilisations corporelles	15'572'692,63	81,2%	15'306'363,01	75,9%
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1'251'827,86		789'359,57	
Total immobilisations incorporelles	1'251'827,86	6,5%	789'359,57	3,9%
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16'824'520,49	87,7%	16'095'722,58	79,9%
TOTAL DE L'ACTIF	19'189'353,50	100,0%	20'154'717,38	100,0%

et logiciels ont fait l'objet de retraitement d'amortissement. Ces positions alimentent une réserve de réévaluation qui servira à compenser les amortissements supplémentaires générés par le retraitement de ceux-ci.

/// PASSIF

Engagements courants

Les différents engagements courants du SCAN sont évalués à leur valeur nominale.

La position « Comptes courants avec des tiers » comprend le prélèvement dans la réserve générale du SCAN à hauteur du montant du bénéfice opérationnel de l'exercice 2018, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 12.12.2018.

Passifs de régularisation

Le SCAN régularise toutes les transactions connues. Les passifs de régularisation sont évalués à la valeur nominale.

Engagements financiers à court terme

Ils se composent de la part court terme des engagements financiers à long terme (amortissement de la dette en 2019).

Engagements financiers à long terme

Il s'agit des emprunts pour le financement des investissements.

Provisions à long terme

Les montants des provisions créées depuis 2013 pour le changement de primauté en 2039 ainsi que pour l'apport unique des employeurs dans le cadre de la recapitalisation de la caisse de pensions ont été versées à prévoyance.ne le 27.12.2018. Le solde des provisions a été transféré dans une nouvelle provision « Assainissement caisse de pensions ». Le SCAN estime le risque élevé de devoir compenser la différence entre le taux de couverture de 80% à 100% dans les années à venir. Le SCAN attribue 200'000.– francs par année dans cette provision.

Fonds de prévention

Ce fonds spécial est alimenté par la recette des ventes de plaques aux enchères. Deux tiers des recettes sont transférés dans ce fonds. Il est utilisé pour promouvoir la sécurité routière, nautique et la protection de l'environnement en relation avec la circulation routière et la navigation.

Réserve générale

La réserve générale est alimentée par les résultats des années précédentes.

Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif

Le SCAN, en tant qu'établissement autonome de droit public, est tenu d'appliquer les règles de la LFinEC et du RLFinEC. Selon les articles 55 et 56 de la LFinEC et les articles 61 et 62 du RLFinEC, l'ensemble des postes du bilan a été réévalué selon l'image fidèle au 1.1.2018. Seuls certains biens du Patrimoine administratif ont fait l'objet d'une réévaluation ou d'un retraitement d'amortissement. Les différences de réévaluation et de retraitement ont donné lieu à la constitution de la « Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif ».

	31.12.2018		31.12.2017	
CAPITAUX DE TIERS				
Engagements courants				
Créanciers	893'470,80		1'190'140,36	
Débiteurs momentanément créanciers	250'022,07		164'224,17	
Comptes courants avec des tiers	2'285'824,17		535'672,50	
Acomptes reçus de tiers	27'503,23		30'120,31	
Dépôts et cautions	1'800,00		2'800,00	
Comptes courants internes	3'900,30		1'025,55	
Total engagements courants	3'462'520,57	18,0%	1'923'982,89	9,5%
Passifs de régularisation				
Charges de personnel	143'200,00		123'400,00	
Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	333'364,08		376'410,21	
Total passifs de régularisation	476'564,08	2,5%	499'810,21	2,5%
Engagements financiers à court terme				
Part à court terme d'engag. à long terme	1'600'000,00		2'500'000,00	
Total engag. financiers à court terme	1'600'000,00	8,3%	2'500'000,00	12,4%
Engagements financiers à long terme				
Hypothèque Malvilliers	1'450'000,00		1'600'000,00	
Reconnaissances de dettes	6'550'000,00		8'900'000,00	
./. Part à court terme d'engagements à long terme	- 1'600'000,00		- 2'500'000,00	
Total engag. financiers à long terme	6'400'000,00	33,4%	8'000'000,00	39,7%
Provisions à long terme				
Autres provisions à long terme	0,00		356'026,80	
Changement de primauté en 2039 prévoyance.ne	0,00		1'259'960,00	
Assainissement caisse de pensions	404'532,80		0,00	
Total provisions à long terme	404'532,80	2,1%	1'615'986,80	8,0%
Fonds de prévention				
Fonds de prévention	173'792,76		156'322,35	
Total fonds de prévention	173'792,76	0,9%	156'322,35	0,8%
TOTAL CAPITAUX DE TIERS	12'517'410,21	65,2%	14'696'102,25	72,9%
CAPITAUX PROPRES				
Réserves				
Réserve générale	4'442'133,30		4'520'000,00	
Réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif	1'023'967,47		0,00	
Total réserve générale	5'466'100,77	28,5%	4'520'000,00	22,4%
Excédents du bilan				
Résultat annuel	1'197'227,39		931'379,13	
Résultats cumulés années précédentes	8'615,13		7'236,00	
Total excédents du bilan	1'205'842,52	6,3%	938'615,13	4,7%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6'671'943,29	34,8%	5'458'615,13	27,1%
TOTAL DU PASSIF	19'189'353,50	100,0%	20'154'717,38	100,0%

/// CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel

Les charges de personnel représentent 63,2% des charges totales.

Les dédommagements des assurances accidents/maladies présentent un solde de -84'039,01 francs en 2018 contre -61'628,99 francs en 2017.

Le SCAN continue de générer une provision « Assainissement caisse de pensions » en prévision d'un apport futur pour combler la différence du taux de couverture entre 80% et 100%.

Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Ces charges de 26,7% englobent tous les frais du SCAN pour l'achat de biens et de prestations.

Les immobilisations ne pouvant être portées à l'actifs ont baissés du fait de la limite d'activation déterminée dans la LFinEC qui est passée de 50'000.- francs en 2017 à 10'000.- francs en 2018. Les charges de la catégorie « Gros entretien et entretien courant » ont baissé grâce à la centralisation sur un site unique qui engendre moins de charges d'entretien. Les loyers élevés de 2017 comprenaient la location de *Portakabin* pendant les travaux d'agrandissement de Malvilliers qui ont pu être démontées en janvier 2018. La réévaluation sur créances a baissé suite à une dissolution du Ducroire. Le regroupement des véhicules sur une seule facture lors de la taxation annuelle continue d'engendrer des réductions des frais de ports et d'affranchissements.

Les frais pris en charge par le fonds de prévention sont compensés par le prélèvement sur les fonds et financements spéciaux dans les revenus d'exploitation conformément à la LFinEC.

Amortissements du patrimoine administratif

Nous y trouvons l'amortissement du bâtiment de Malvilliers, des installations techniques et du matériel informatique ainsi que des logiciels.

Les modifications et améliorations nécessaires d'Avedris au long de sa vie sont amorties en totalité et réparties jusqu'à la date butoir du 31.12.2021.

Les amortissements supplémentaires induits par le retraitement des positions du bilan sont compensés par un prélèvement sur la réserve liée au retraitement du PA dans les revenus extraordinaires.

Attribution aux fonds et financements spéciaux

Il s'agit de la dotation aux fonds de prévention des 2/3 du chiffre d'affaires de la vente des plaques aux enchères.

Charges de transfert

Nous entendons par charges de transfert le coût des prestations que l'Etat et la Confédération facturent au SCAN pour l'accomplissement de ses tâches ainsi que le versement aux assurances RC collectives.

	2018		2017		Budget 2018	
Charges de personnel						
Honoraires du Conseil d'administration	36'200,00		42'200,00		50'000,00	
Salaires du personnel administratif et d'exploitation	5'387'825,24		5'355'422,56		5'387'000,00	
Cotisations patronales	1'088'039,32		1'150'891,20		1'221'340,00	
Allocations	107'121,00		109'637,45		111'660,00	
Assainissement prévoyance.ne	200'000,00		252'000,00		200'000,00	
Autres charges de personnel	87'300,55		80'075,02		50'000,00	
Total charges de personnel	6'906'486,11	63,2%	6'990'226,23	61,0%	7'020'000,00	60,2%
<i>Charges de personnel sans les charges de recapitalisation</i>	<i>6'706'486,11</i>		<i>6'738'226,23</i>		<i>6'820'000,00</i>	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation						
Charges de matières et de marchandises	304'506,90		275'541,74		352'000,00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	100'726,06		231'148,62		88'000,00	
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif ETAT	9'832,43		10'893,40		3'000,00	
Alimentation et élimination, biens-fonds, PA	63'434,22		78'594,72		61'000,00	
Prestations de service et honoraires	632'491,90		619'258,73		583'000,00	
Prestations de services et honoraires ETAT	722'658,00		735'251,95		796'800,00	
Gros entretien et entretien courant	135'607,55		225'676,05		230'000,00	
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	81'966,21		75'257,05		115'000,00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation	42'599,78		85'387,27		64'000,00	
Loyers, leasing et taxes d'utilisation ETAT	8'604,75		8'604,75		8'700,00	
Dédommagements aux collab.	30'769,50		32'731,50		42'000,00	
Réévaluations sur créances	249'410,00		320'206,21		370'000,00	
Frais de ports, affranchissements, téléphones et Internet	389'487,92		406'290,80		457'000,00	
Avances frais de poursuites	84'964,34		99'926,85		90'000,00	
Dédommagements aux clients	4'410,20		16'842,45		18'000,00	
Frais pris en charge par le fonds de prévention	46'096,89		0,00		0,00	
Diverses charges d'exploitation	7'549,66		3'124,98		10'000,00	
Total charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'915'116,31	26,7%	3'224'737,07	28,2%	3'288'500,00	28,2%
Amortissements du patrimoine administratif						
Immobilisations corporelles	622'090,76		573'732,83		604'940,00	
Immobilisations incorporelles	334'403,51		391'418,18		547'400,00	
Total amortissements du patrimoine administratif	956'494,27	8,7%	965'151,01	8,4%	1'152'340,00	9,9%
Attribution aux fonds et financements spéciaux						
Attribution aux fonds de prévention	54'020,00		57'901,33		60'000,00	
Total attribution aux fonds et financements spéciaux	54'020,00	0,5%	57'901,33	0,5%	60'000,00	0,5%
Charges de transfert						
Parts de revenus destinées au Canton de Neuchâtel	0,00		131'486,60		39'153,00	
Parts de revenus destinées à la Confédération	8'510,00		6'795,00		10'000,00	
Autres charges de transfert	90'959,00		76'872,25		87'000,00	
Total charges de transfert	99'469,00	0,9%	215'153,85	1,9%	136'153,00	1,2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10'931'585,69	100,0%	11'453'169,49	100,0%	11'656'993,00	100,0%

/// REVENUS D'EXPLOITATION

Emoluments

85,0% de tous les revenus d'exploitation du SCAN se composent d'émoluments. Ce sont les produits du travail effectué. Ils découlent de l'application de l'arrêté concernant les émoluments perçus par le SCAN. Les émoluments facturés ont diminué de 224'440,95 francs entre 2017 et 2018. Les contrôles techniques ont enregistré une baisse d'environ 58'000.– francs due aux changements des périodicités d'expertise des voitures de tourisme et des poids lourds. Les activités des immatriculations (-73'000), des permis de conduire (-37'000) et de la navigation (-57'000) ont également enregistré des baisses.

Revenus divers

Les revenus divers comprennent, entre autres, des indemnités asa, des indemnités pour des cours donnés par notre personnel, des frais de rappel. Les remboursements de frais de poursuites et l'encaissement d'actes de défaut de biens sont en légère hausse.

Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

Conformément à la LFinEC, les prélèvements aux fonds de prévention sont comptabilisés dans les revenus en compensation des « Frais pris en charge par le fonds de prévention » dans les « Charges de biens et services et autres charges d'exploitation ».

Revenus de transfert

Ce groupe de comptes représente 10,6% du total des revenus d'exploitation. Ce sont les dédommagements que le Canton et la Confédération paient au SCAN pour l'accomplissement des tâches déléguées.

Nous y trouvons :

- > le dédommagement de l'Etat pour la perception des taxes cantonales ;
- > la participation forfaitaire de l'Etat pour la perte sur débiteurs 2018 ;
- > les dédommagements de la Confédération pour l'encaissement RPLF, pour la gestion des vignettes cyclomoteurs et autoroutières ;

et également des montants perçus par le SCAN pour des assurances RC collectives.

/// RÉSULTAT FINANCIER

Charges financières

Elles représentent le coût de l'argent emprunté pour le financement des investissements, les frais administratifs prélevés sur les transactions financières d'encaissement des prestations, ainsi que la rémunération de la garantie de l'Etat.

Revenus financiers

Ils comprennent le produit de la vente de biens du patrimoine financier ainsi que la participation de la Ville de Neuchâtel pour la mise en route et l'utilisation du module des cartes de parcage, ainsi que des produits des immeubles du patrimoine administratif.

	2018		2017		Budget 2018	
Emoluments						
Emoluments administratifs routiers	9'846'541,70		10'032'222,90		10'020'000,00	
Emoluments administratifs navigation	272'786,65		329'998,05		291'500,00	
Emoluments divers	273'354,50		254'902,85		217'450,00	
Total émoluments	10'392'682,85	85,0%	10'617'123,80	84,4%	10'528'950,00	85,9%
Revenus divers						
Autres revenus d'exploitation	501'266,97		466'311,00		441'000,00	
Total revenus divers	501'266,97	4,1%	466'311,00	3,7%	441'000,00	3,6%
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux						
Prélèvement au fonds de prévention	46'096,89		0,00		0,00	
Total revenus divers	46'096,89	0,4%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Revenus de transfert						
Parts aux revenus de la Confédération	188'868,80		184'480,705		172'000,00	
Dédommagements des cantons	998'056,80		1'207'029,30		1'005'912,00	
Autres revenus de transfert	105'130,30		101'499,60		105'000,00	
Total revenus de transfert	1'292'055,90	10,6%	1'493'009,60	11,9%	1'282'912,00	10,5%
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	12'232'102,61	100,0%	12'576'444,40	100,0%	12'252'862,00	100,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'300'516,92		1'123'274,91		595'869,00	
Charges financières						
Frais de gestion	111'826,97		122'113,71		146'500,00	
Pertes de change	0,00		0,20		0,00	
Intérêts passifs	42,80		0,00		3'000,00	
Intérêts hypothécaires	234'003,53		287'118,53		240'000,00	
Rémunération garantie de l'Etat NE	73'480,50		81'568,35		90'000,00	
Autres charges financières	0,00		833'430,00		0,00	
Total charges financières	419'353,80	143,3%	1'324'230,79	690,1%	479'500,00	108,1%
Produits financiers						
Revenus des intérêts	908,48		0,00		0,00	
Gains de change	286,55		1'298,72		0,00	
Produits des ventes de biens du PF	0,00		1'106'836,64		0,00	
Produits des immeubles du PA	125'508,55		24'199,65		36'000,00	
Total produits financiers	126'703,58	-43,3%	1'132'335,01	-590,1%	36'000,00	- 8,1%
RESULTAT FINANCIER	- 292'650,22	100,0%	- 191'895,78	100,0%	- 443'500,00	100,0%
RESULTAT OPERATIONNEL	1'007'866,70		931'379,13		152'369,00	
Charges extraordinaires	0,00		0,00		0,00	
Total charges extraordinaires	0,00	0,0%	0,00	0,0%	0,00	0,0%
Revenus extraordinaires						
Prélèvement sur la réserve liée au retraitement du PA	189'360,69		0,00		0,00	
Total revenus extraordinaires	189'360,69	100,0%	0,00		0,00	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	189'360,69	100,0%	0,00		0,00	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	1'197'227,39		931'379,13		152'369,00	

/// COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2018			Comptes 2017			Budget 2018		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains bâtis									
Terrain Malvilliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bâtiments									
Bâtiment SCAN Malvilliers	95'033,00	0,00	95'033,00	2'439'532,40	0,00	2'439'532,40	0,00	0,00	0,00
Bâtiment SCAN Malvilliers - nouvelle piste expertise	256'405,75	0,00	256'405,75	0,00	0,00	0,00	460'000,00	0,00	460'000,00
Bâtiment SCAN Chx-de-F.	0,00	0,00	0,00	0,00	2'906'554,11	-2'906'554,11	0,00	0,00	0,00
Bâtiment SCAN Nid-du-Crô	0,00	631'928,58	-631'928,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total bâtiments	351'438,75	631'928,58	-280'489,83	2'439'532,40	2'906'554,11	-467'021,71	460'000,00	0,00	460'000,00
Biens meubles									
Mobilier de bureau									
Infrastructures informatiques - hardware	68'547,55	0,00	68'547,55	10'107,90	0,00	10'107,90	25'000,00	0,00	25'000,00
Infrastructure technique	121'054,80	0,00	121'054,80	0,00	0,00	0,00	200'000,00	0,00	200'000,00
Installation stockage plaques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total biens meubles	189'602,35	0,00	189'602,35	10'107,90	0,00	10'107,90	225'000,00	0,00	225'000,00
Autres immob. corpor. du PA									
Panneaux sol. SCAN Malv.	130'388,85	0,00	130'388,85	133'666,85	0,00	133'666,85	0,00	0,00	0,00
Total autres immobilisations corporelles du PA	130'388,85	0,00	130'388,85	133'666,85	0,00	133'666,85	0,00	0,00	0,00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	671'429,95	631'928,58	39'501,37	2'583'307,15	2'906'554,11	-323'246,96	685'000,00	0,00	685'000,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels									
Programme métier Avedris	134'571,20	0,00	134'571,20	162'070,20	0,00	162'070,20	135'000,00	0,00	135'000,00
Progr. comptable Abacus	166'201,60	0,00	166'201,60	6'523,20	0,00	6'523,20	300'000,00	0,00	300'000,00
Acquisition de softwares	65'031,10	0,00	65'031,10	0,00	0,00	0,00	65'000,00	0,00	65'000,00
Site Internet	66'658,75	0,00	66'658,75	0,00	0,00	0,00	140'000,00	0,00	140'000,00
Total logiciels	432'462,65	0,00	432'462,65	168'593,40	0,00	168'593,40	640'000,00	0,00	640'000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	432'462,65	0,00	432'462,65	168'593,40	0,00	168'593,40	640'000,00	0,00	640'000,00
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	1'103'892,60	631'928,58	471'964,02	2'751'900,55	2'906'554,11	-154'653,56	1'325'000,00	0,00	1'325'000,00

Bâtiments

Le solde des dépenses relatives à l'agrandissement du bâtiment SCAN de Malvilliers s'élève à 95'033.– francs en 2018.

Une nouvelle piste d'expertise a été créée dans la halle existante de Malvilliers afin de répondre au besoin d'expertiser tous les véhicules du canton sur un seul site. Les travaux se termineront au début de 2019.

Le bâtiment SCAN du Nid-du-Crô a été transféré au patrimoine financier au 1.1.2018 en passant par les recettes d'investissement et a été vendu en décembre 2018.

Biens meubles

Le changement des ordinateurs portables ainsi que l'acquisition du hardware pour le nouveau programme CUT pour les examens théoriques a été effectué en 2018 et a pu bénéficier d'un report de budget de l'année 2017.

Une partie des installations techniques pour la nouvelle piste d'expertises a été réalisée en 2018 et se termine en 2019.

Autres immobilisations corporelles du patrimoine administratif

Les travaux d'installation des panneaux solaires se sont terminés en janvier 2018.

Logiciels

Les dépenses 2018 relatives au programme métier Avedris concernant l'amélioration, l'adaptation aux lois et aux normes actuelles, ainsi que l'extension de celui-ci, se montent à 134'571,20 francs.

Les modules principaux pour Abacus ont été mis en production le 1^{er} juin 2018.

Les softwares Windows 10 et Office 16 ont été acquis pendant l'exercice 2018.

Le renouvellement du site Internet, budgété en 2017, a été reporté en 2018.

/// TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Activités d'exploitation

Le cash-flow des activités d'exploitation représente un montant de 23'230.– francs généré par chaque poste de travail (52,4 EPT).

L'augmentation des engagements courants de 1'894'728,73 francs comprend notamment le prélèvement de l'Etat dans la réserve générale du SCAN d'une contribution à hauteur du résultat opérationnel 2018 de 1'007'866,70 francs.

Activités d'investissement

Les augmentations du patrimoine administratif comprennent les positions suivantes :

- > fin des travaux de l'extension du bâtiment SCAN Malvilliers ;
- > nouvelle piste d'expertises (fin des travaux en 2019) ;
- > fin des travaux de l'installation de panneaux solaires SCAN Malvilliers ;
- > acquisition d'ordinateurs ;
- > nouvelles installations techniques pour la nouvelle piste d'expertises (fin des travaux en 2019) ;
- > adaptations logiciel métier Avedris ;
- > acquisition du nouveau programme Abacus pour la comptabilité (fin des travaux en 2019) ;
- > paquet Office 2016 ;
- > développement du nouveau site Internet (fin des travaux en 2019).

La vente du site SCAN Nid-du-Crô a généré des recettes d'investissement lors du passage au patrimoine financier.

Le compte des investissements et les activités d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie présentent des montants différents du fait du décalage des sorties de liquidités entre les deux comptes qui sont neutralisées dans le tableau des flux de trésorerie.

Activités de financement

Les crédits d'investissement ont été amortis à hauteur de 2'500'000.– francs.

Le prélèvement de l'Etat dans la réserve générale du SCAN d'une contribution à hauteur du bénéfice opérationnel de l'exercice 2018 figure également dans l'activité de financement, sans incidence sur celle-ci car le versement sera effectué en avril 2019.

	2018	2017	Budget 2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net	1'197'227,39	931'379,13	100'370,00
+ amortissements du patrimoine administratif	956'494,27	965'151,01	1'152'340,00
+ variation nette des provisions à long terme	-1'211'454,00	252'000,00	252'000,00
+ variation nette du ducroire	-89'500,00	0,00	370'000,00
+ diminution / - augmentation des créances	-382'839,06	135'670,18	20'000,00
+ diminution / - augmentation des actifs de régularisation	140'332,01	- 19'342,84	-
+ diminution / - des placements financiers à LT	-31'747,14	0,00	-
- diminution / + augmentation des engagements courants	1'894'728,73	617'328,71	-
- diminution / + augmentation des passifs de régularisation	-76'228,18	- 112'860,55	-
- diminution / + augmentation du fonds de prévention	17'470,41	- 24'039,53	60'000,00
+ attribution / prélèvements comptes de réserves	-1'197'227,39	0,00	-
Cash-flow provenant des activités d'exploitation	1'217'257,04	2'745'286,11	1'954'710,00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	1'407'101,60	2'751'900,55	955'000,00
dont :			
- Bâtiments Malvilliers	838'166,20	2'439'532,40	0,00
- Biens meubles	68'547,55	10'107,90	375'000,00
- Panneaux solaires	65'357,75	133'666,85	0,00
- Logiciels	435'030,10	168'593,40	580'000,00
Recettes	631'928,58	2'906'554,11	660'000,00
dont :			
- Bâtiment SCAN La Chau-de-Fonds		2'906'554,11	
- Bâtiment SCAN Nid-du-Crô Neuchâtel	631'928,58	0,00	660'000,00
Cash-flow provenant des activités d'investissement	-775'173,02	154'653,56	- 295'000,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
- Hypothèque BCN	-150'000,00	- 2'150'000,00	-150'000,00
- Remboursement hypothèques et crédits	-2'350'000,00	- 200'000,00	-2'350'000,00
- Prélèvement dans la réserve par l'Etat NE d'une contribution équivalente au bénéfice 2018	0,00		
Cash-flow provenant des activités de financement	-2'500'000,00	- 2'350'000,00	- 2'500'000,00
Variations des disponibilités	-2'057'915,98	549'939,67	-840'290,00



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

NRÉF.: 4.2.240.0.00 / IC/SMA/DH/cbv

Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration sur les comptes annuels du Service cantonal des automobiles et de la navigation à Val-de-Ruz

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) et aux autres dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

La provision « Assainissement caisse de pensions » d'un montant de CHF 404'532.80 au 31 décembre 2018 ne satisfait pas aux critères à remplir pour la comptabilisation d'une provision selon les principes de la LFinEC.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la LFinEC et sont conformes à la Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN).

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur l'annexe aux comptes annuels qui mentionne l'existence d'un engagement conditionnel de CHF 13'170'271.00 représentant la part du SCAN au découvert de prévoyance.ne au 1^{er} janvier 2018 (derniers chiffres connus) déduction faite du montant de la provision « Assainissement caisse de pensions » à la date de clôture.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 18 LSCAN) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Neuchâtel, le 8 avril 2019

Contrôle cantonal des finances



Isabelle Chuat
Expert-réviser agréée
Responsable de la révision



Sabine Magnolloy
Expert-réviser agréée



Damien Haldimann
Expert-réviser agréé

Le chef de service



Philippe Godet
Expert-réviser agréé

/// RAPPORT SUCCINCT SUR L'EXÉCUTION DU MANDAT DE PRESTATION 2015 - 2018

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

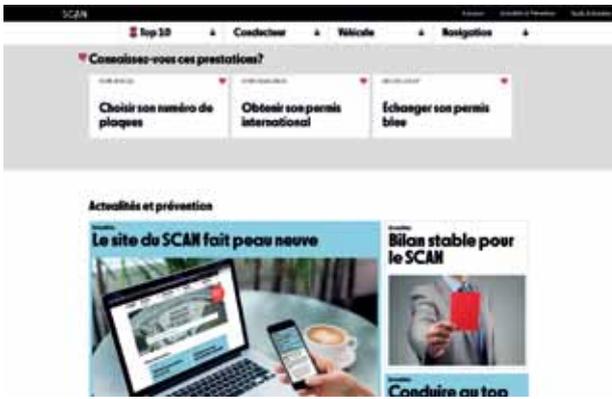
Objectifs généraux	Indicateurs	Norme	2018	Commentaire
1. Remplir ses tâches et fournir ses prestations en matière de circulation routière et de navigation conformément à la législation, de manière économique et orientée vers les clients.	Nombre d'infractions à la législation relevées dans le rapport de l'organe de contrôle.	0	0	
	Nombre de réclamations justifiées / an.	≤ 4	4	
	Charges* par véhicule et bateau / an en francs. <i>* charges totales hors éléments extraordinaires.</i>	≤ 97,0	81,89	2017 : 86,09
2. Assurer la qualité de ses prestations.	Taux de satisfaction client sur l'ensemble des prestations.	> 80%	—	Pas d'enquête en 2018.
3. Favoriser l'activité préventive dans le domaine de la circulation routière et de la protection de l'environnement en coordination avec les mesures existantes.	Part du budget, respectivement du total des charges, affectée à l'organisation d'actions préventives.	0,5%	0,5%	
	Nombre de nouvelles mesures de prévention mises en œuvre par an.	1	1	Collaboration avec Onde verte (bon) lors d'une renonciation au permis de conduire.
4. Formation des apprenti-e-s.	Part de l'effectif.	> 4%	7,6%	4 apprentis au lieu de 3 habituellement.
5. Assurer la pérennité de l'établissement en augmentant ses capitaux propres sur l'ensemble de la période 2015 à 2018.	Capital propre en 2018.	CHF 4'000'000.–	CHF 6'671'943.–	La réserve liée au retraitement du Patrimoine administratif sera progressivement dissoute.
6. Améliorer l'efficacité et la qualité des prestations pour être concurrentiel au niveau des prix et de la satisfaction des clients en comparaison avec les autres cantons.	Nombre d'émoluments principaux dont le montant est supérieur de 15% à la moyenne suisse.	Aucun	1	Permis de circulation (+ 25% par rapport à la moyenne CH, + 5% par rapport à la moyenne romande).

/// TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE PILOTAGE

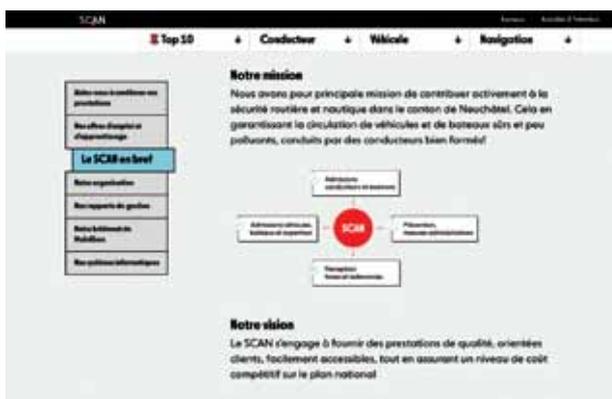
Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2018	Commentaire
1. Maintenir et si possible accroître la part de marché du SCAN dans les domaines d'activités soumis à concurrence, notamment dans celui des contrôles techniques des véhicules.	Nombre de contrôles TCS / nombre de contrôles SCAN.	90%	91,5%	
2. Assurer l'adaptation des logiciels de gestion pour répondre aux nouvelles exigences légales selon les décisions prises lors des assemblées générales de l'asa.	Délais fixés par l'asa ou l'OFROU.	Respect des délais	OK	
3. Assurer les délais légaux des contrôles périodiques dans les domaines de l'automobile et de la navigation.	Nombre de mois de retard par rapport au délai légal (voitures de tourisme).	Max. 6	6	Experts en cours d'engagement.

Objectifs spécifiques	Indicateurs	Norme	2018	Commentaire
4. Développer en collaboration avec le SIEN les prestations administratives principales du SCAN via le Guichet Unique.	Nombre de prestations administratives principales qui ne sont pas dans le Guichet Unique.	Aucune	2	En 2018, deux nouvelles prestations : immatriculation avec nouvelles plaques et avec plaques déposées.
5. Maintenir les certifications ISO 9001, 14001 et 45001.	Renouvellement des certifications.	Réussite de la procédure de renouvellement	OK	Audit de renouvellement SQS ok.
6. Tenir à jour et adapter le système de contrôle interne pour mieux maîtriser les risques dans les différents processus du SCAN.	Nombre de remarques de l'organe de contrôle.	0	1	Provision Assainissement caisse de pensions
7. Respecter les délais en matière de documents à remettre à l'organe de liaison dans le but d'un pilotage optimal.	Nombre de jours de retard à la réception des documents.	0	0	
8. Mettre en œuvre les recommandations du rapport de l'organe de contrôle.	Nombre de recommandations reportées dans le rapport de l'année suivante.	0	0	
9. Atteindre, chaque année, la couverture des coûts dans le secteur des mesures administratives.	Résultat du secteur « Mesures administratives ».	> 0	Perte de CHF 143'426.–	Valeur 2016 – Taux de couverture de 84,54% Réorganisation en cours.
10. Centraliser toutes les activités administratives du SCAN (y compris le domaine navigation) sur le site de Malvilliers, en garantissant une accessibilité par les transports publics.	Localisations des activités administratives hors de Malvilliers.	Aucune	OK	Ajout d'une navette gratuite le jeudi pour compenser le manque de transports publics.
11. Rechercher une meilleure valorisation des sites actuels de La Chaux-de-Fonds et du Nid-du-Crô ou trouver d'autres solutions de localisation plus économiques, si possible en collaboration avec d'autres entités publiques.	Charges liées aux sites décentralisés.	Réduction de 30% en 4 ans.	—	Vente des bâtiments de La Chaux-de-Fonds, du Nid-du-Crô et centralisation à Malvilliers.
12. Augmenter de minimum 10% le taux d'utilisation de chaque prestation disponible dans le Guichet Unique par rapport à 2016 ou à l'année de mise en production. Les prestations qui sont au-dessus de 70% de taux d'utilisation ne sont pas concernées.	Taux d'utilisation des prestations du Guichet Unique.	+ 10%	+ 15,8%	Progression 2018 du nombre de prestations en général.
13. Baisser le prix du permis de circulation si possible à la moyenne suisse, au minimum à la moyenne suisse romande.	Emolument du permis de circulation 2018.	CHF 52.– ou CHF 62.–.	CHF 65.–	Première baisse de CHF 5.– en 2015. Prochaine baisse prévue en 2020.
14. Augmenter le taux de couverture des coûts du secteur Navigation à 80% sans augmenter les émoluments.	Taux de couverture des coûts 2018.	80%	55,45%	Valeur 2016. En progression.

Un rapport complet sur l'exécution du mandat de prestations 2015 - 2018 sera disponible sur le site Internet du SCAN, à l'adresse www.scan-ne.ch/rg en octobre 2019.



Quelques pages du nouveau site Internet du SCAN



Impressum

Editeur : SCAN, Malvilliers
Textes et mise en page : Textu*Elle*, 2087 Cornaux
Illustration couverture : Talk To Me
Impression : Alfaset, La Chaux-de-Fonds



SCAN

SCAN - Service cantonal des automobiles
et de la navigation
Etablissement autonome de droit public
de la République et Canton de Neuchâtel

Malvilliers, Champs-Corbet 1
CH-2043 Boudevilliers
Tél. +41 32 889 13 99
scan@ne.ch
scan-ne.ch

